



Webinaire du 05 juin

Dialogue territorial dans les aires d'alimentation de captages : quels enseignements ?

Action du plan Ecophyto II +, piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec le soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité

Organisation du webinaire : **Guillaume Juan (OFB)**

Intervenantes : **Delphine Ducoeurjoly (FNAB)** et **Cécile Bourbon (EDT)**



Programme du webinaire

1. Présentation du programme : objectifs, activités, collectivités
2. Les grands principes du Dialogue Territorial
3. Ce que permet le Dialogue Territorial : L'exemple du Liancourtois
4. Les conditions et les prérequis nécessaires au dialogue
5. Quel bilan général du programme
6. Les livrables prochainement disponibles
7. Quelles perspectives pour demain ?



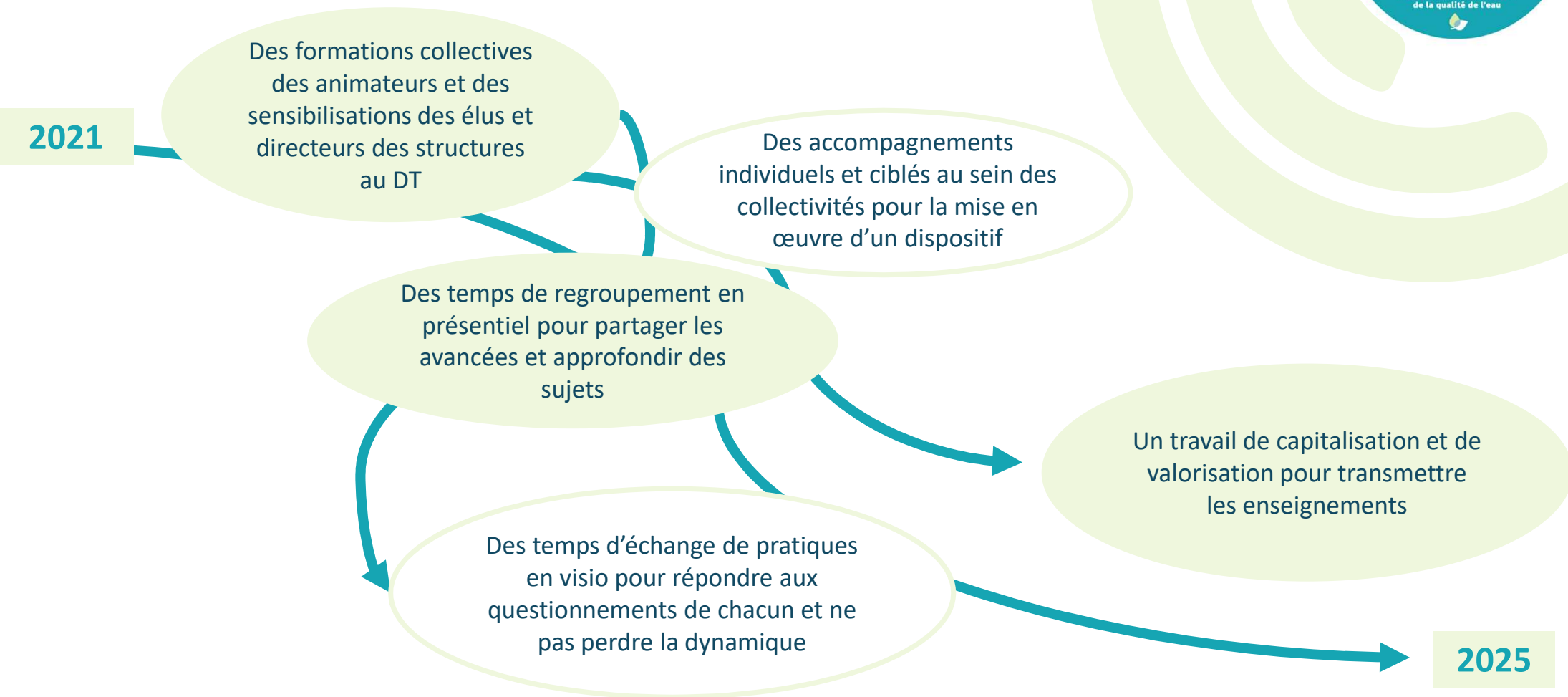
Présentation du programme : objectifs

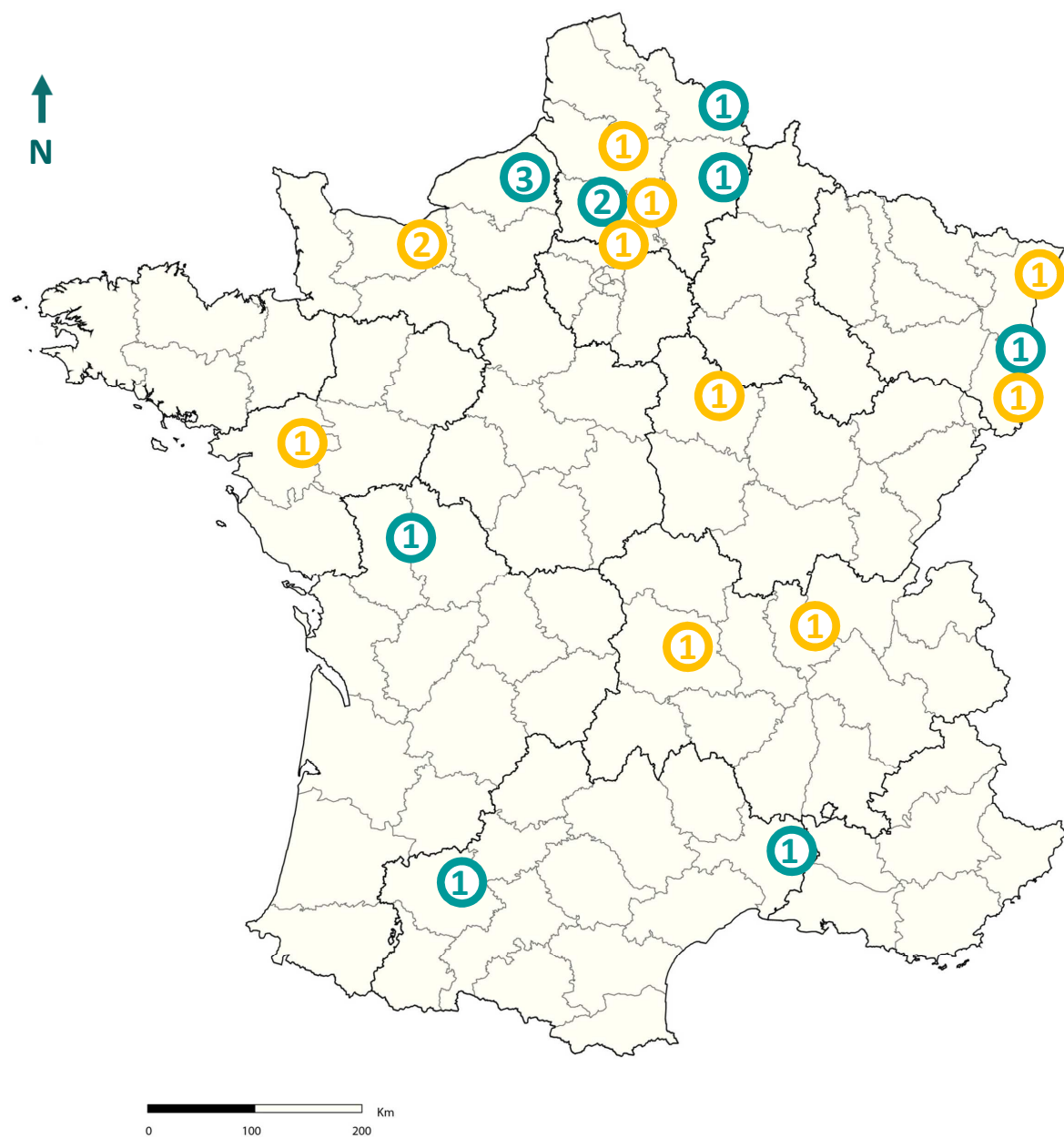
- Un projet co-porté par la **Fédération Nationale d'Agriculture Biologique** et **l'Ecole de Dialogue Territorial**
- Pour la **montée en compétences en dialogue territorial** des animateurs et des structures gestionnaires des captages d'eau potable.
- Pour : **renforcer la protection des aires d'alimentation de captage** et inclure l'ensemble des acteurs autour d'une **gouvernance ouverte**, plus efficace et plus lisible.



Présentation du programme

- Un programme pluriannuel articulant **plusieurs modalités d'action complémentaires** :





22 collectivités engagées dans le programme

Localisation des collectivités
accompagnées
Année 1 + Année 2

- ③ Nombre de collectivités année 1
- ② Nombre de collectivités année 2

Définition du dialogue territorial

- Le dialogue territorial est une **démarche de médiation et de concertation multi-acteurs**, entre des représentants de **toutes les parties prenantes** concernées par un projet ou problème local, à impact environnemental.
- Il permet de **faciliter la co-construction d'un projet** et/ou **d'améliorer les relations** entre les acteurs d'un territoire.
- Cette démarche peut être conduite par un médiateur ou par une personne formée qui adopte une posture de neutralité et de multi partialité.



Les grands principes du dialogue territorial

1. Vise **la co-construction de propositions** articulée à un processus décisionnel
2. Intègre **toutes les parties concernées** notamment les décideurs
3. Favorise **l'écoute et la compréhension mutuelle** des besoins de chacun
4. Facilite le **dialogue des savoirs** et place l'expert au service du dialogue
5. Demande la définition préalable **d'un cadre et d'un dispositif spécifiques**
6. Suit un déroulement simple, progressif et flexible où **le processus prime** par rapport aux outils d'animation
7. Est animé par une personne, capable de faire preuve d'empathie et d'adopter une **posture de neutralité**
8. Prépare les acteurs à **poursuivre le dialogue par eux-mêmes**



Ce que permet le dialogue territorial : exemple du Liancourtois*

Éléments du cadre de dialogue

- ❖ L'objectif du dialogue : Préserver l'eau tout en développant les capacités d'adaptation de l'agriculture
- ❖ Le périmètre du dialogue : une aire d'alimentation de captages
- ❖ Les produits issus du dialogue :
 - Un plan d'actions partagé pour les aires d'alimentations des captages concernées
 - Un groupe de dialogue permanent

Retrouvez [ici](#) le replay du webinaire du 18 avril 2024 du Centre de ressources Captages avec Marie Gillet de la communauté de commune du Liancourtois vallée Dorée



[1 vidéo de présentation de la démarche dans le Liancourtois](#)

* Liancourtois vallée Dorée (département Oise, région Hauts de France) : une des collectivités bénéficiaires du programme



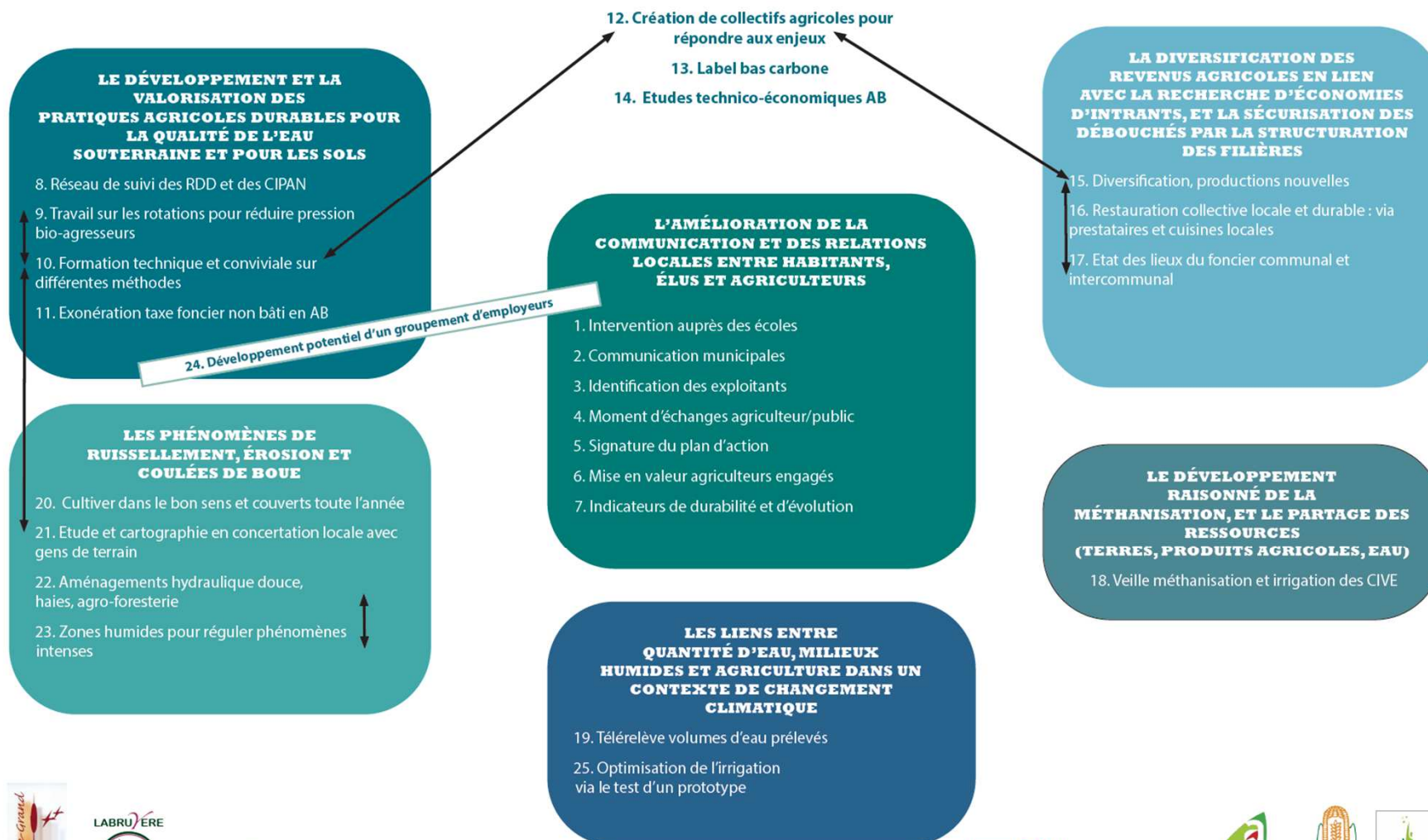
Les attendus : exemple du Liancourtois -

Actions issues du dialogue

LA DÉMARCHE DE DIALOGUE TERRITORIAL

«Préserver l'eau tout en développant les capacités d'adaptation de l'agriculture»

LES ACTIONS ISSUES DE CETTE DÉMARCHE



Les conditions et les prérequis * nécessaires au dialogue

• Côté ingénierie

- Clarifier les bases de la démarche en interne
- Formuler des objectifs motivants pour tous
- Sortir du dialogue bilatéral
- Mobiliser les agriculteurs dans leur diversité
- Favoriser le partage des savoirs : « ça donne de la légitimité aux savoirs des agriculteurs. »
- Construire une démarche progressive, dynamique et transparente : « Le dialogue a été possible sur mon territoire parce qu'il était progressif et qu'il s'est inscrit sur un temps long. »

* Non exhaustif

* Les points cités ci-dessus sont extraits des livrables du programmes (à partir des expériences menées par les structures participantes)



Les conditions et les prérequis* nécessaires au dialogue

• Côté animateur

- Avoir la capacité à adopter **une posture de neutralité** (contenu des échanges) + **multi-partialité** (entre les parties prenantes) : « *Nous avons l'habitude de porter les valeurs de notre collectivité, ce n'est pas facile de se mettre en posture de neutralité* »
- S'assurer du **soutien politique et institutionnel de l'animateur** dans la conduite de la démarche, une condition indispensable à la réussite du dialogue
- Organiser le **co-portage technique** : Être clair sur l'intérêt du dialogue, sur le rôle de chacun
- Inscrire la démarche dans la charge d'activité de l'animateur

* Non exhaustif

* Les points cités ci-dessus sont extraits des livrables du programmes (à partir des expériences menées par les structures participantes)



Quel bilan général du programme ?

Réussites :

- Un projet innovant qui a permis de **déployer 3 piliers essentiels** : formation, accompagnement et capitalisation-valorisation
- **Grande satisfaction des personnes impliquées** => sont en capacité de porter une autre façon de faire pour la protection des captages
- Une prise de conscience accrue de l'importance de **faire bouger « l'écosystème » autour des agriculteurs** pour un réel changement des pratiques agricoles



Quel bilan général du programme ?

Difficultés :

- **Départs / turn-over** des animateurs => pénalise l'avancée du processus
- Un **manque de soutien** parfois des animateurs => peinent à gagner leur légitimité
- Difficulté pour les organisations qui défendent une cause (la qualité de l'eau potable, l'agriculture bio...) d'intégrer dans leur pratique **des temps de neutralité** où l'envie de convaincre doit laisser la place à l'écoute et la compréhension des autres acteurs.
- Un enjeu de connecter le processus du DT à des **actions réellement ambitieuses** pour la reconquête de l'eau



Les livrables prochainement disponibles

- Des **fiches retour d'expérience** : Bayeux intercom et Com com du Liancourtois
- Des **fiches méthodologiques** :
 - Accompagner le changement
 - Structurer l'organisation & consolider les compétences institutionnelles
 - Sécuriser le statut de l'animateur
 - Construire le binôme animateur-élu
- Des **vidéos** courtes et pédagogiques



Quelles perspectives pour demain ?

- Depuis 1980, **un tiers des captages ont été fermés** en raison de pollutions par les pesticides ou les nitrates
- Face à la persistance des dépassements des valeurs autorisées pour les nitrates, la Commission européenne a déposé **un recours contre la France devant la Cour européenne de justice** rendu public le 22 avril 2025.
- Pour faire face à l'urgence, une nouvelle **feuille de route « captages »** a été présentée le 28 mars dernier par le gouvernement.

Dans ce contexte de tension accrue sur la ressource, les démarches de dialogue territorial, en articulation avec d'autres leviers d'action, ont pleinement leur place pour atteindre les objectifs de restauration de la qualité de l'eau potable en France



Merci pour votre attention

Place aux échanges !

Programme mené par

- Coté FNAB : Delphine Ducoeurjoly
- Côté EDT (par ordre alphabétique des noms) : Philippe Barret, Elsa Bonal, Cécile Bourbon, Claire Bouteloup

